

Cayenne, le 23 Septembre 2017

Monsieur Jean-Marc PRIEUR
IA-IPR d'histoire-géographie

à

Mesdames et Messieurs les Professeurs
d'histoire et de géographie
s/c de Madame ou Monsieur le Chef
d'établissement

Rectorat

Inspection Pédagogique
Second degré

Affaire suivie par :
Jean-Marc PRIEUR
IA-IPR Histoire Géographie
jean-marc.prieur@ac-guyane.fr

Secrétariat
Monique BOSTON

Tél. : 05 94 27 22 31
Fax : 05 94 27 21 58

BP 6011
97306 CAYENNE CEDEX

017-

LETTRE DE RENTREE 2017 DE L'IA-IPR D'HISTOIRE-GEOGRAPHIE

Préambule : message de rentrée commun au collège des Inspecteurs du second degré.

En ce début d'année, nous souhaitons d'abord la bienvenue à tous les nouveaux entrants dans l'académie, et adressons nos chaleureuses félicitations aux lauréats des concours.

Nos plus vifs remerciements sont également adressés aux personnels investis dans la formation de leurs pairs, et à tous, pour leur implication dans le bon déroulement des examens.

Cette rentrée, placée sous le signe de l'école de la confiance, est marquée par une plus grande liberté d'action et l'engagement de tous les acteurs pour apporter les réponses éducatives adaptées à la réalité locale. L'école doit transmettre les valeurs de la République, bannir les sorties sans qualification et offrir la réussite à chacun, favoriser l'excellence.

C'est dans cet esprit que quelques évolutions ont pu être apportées cette année à la réforme du collège.

Les stages de réussite et le programme devoirs faits offrent désormais un cadre bienveillant d'accompagnement et de soutien, permettant à tous les élèves de progresser dans les apprentissages et les savoirs.

Une plus grande liberté, un engagement volontaire de chacun, une bienveillance réaffirmée et une confiance renouvelée, voilà le cadre dans lequel il nous revient d'agir, dans une volonté commune pour faire réussir tous nos élèves.

Bonne année scolaire 2017-2018 !

Les Inspecteurs du second degré

Chères et chers collègues,

J'ai l'honneur et le plaisir d'entamer ma deuxième année, en tant qu'IA-IPR d'histoire-géographie, dans l'académie de Guyane.

Je souhaite à toutes et tous une très bonne année scolaire 2017-2018.

Je souhaite, en particulier, la bienvenue à nos nouveaux collègues professeurs, titulaires ou contractuels, qui nous ont rejoint en cette rentrée. Je félicite celles et ceux qui ont brillamment réussi les concours de l'agrégation ou du CAPES : nous avons un collègue reçu à l'agrégation externe et six collègues reçus aux CAPES interne ou réservé. Parmi ses derniers, nous pouvons compter les deux majors de ces concours, ce qui démontre les qualités et les compétences dont font preuve nombre d'entre vous, ainsi que l'excellence de la préparation aux concours assurée par mes chargées de mission et les formateurs associés. Ces exemples devraient pouvoir motiver d'autres collègues à s'inscrire dans cette démarche. Je remercie les tutrices et tuteurs qui ont accepté de conseiller les stagiaires et de les accompagner dans leurs débuts ou leurs poursuites de carrière. Leur mission est essentielle.

Cette lettre de rentrée ne pourra pas aborder tous les sujets qui nous intéressent. Vous serez tenus informés régulièrement par des **bulletins d'information** adressés dans votre **messagerie académique**. J'insiste particulièrement sur la vigilance que vous accorderez à la consultation régulière de cette messagerie professionnelle.

L'équipe d'inspection et d'accompagnement en histoire-géographie :

M. François LOUVEAUX est notre nouvel Inspecteur Général de l'Education Nationale, référent de l'académie de Guyane pour l'histoire-géographie. Il est également le doyen du groupe des Inspecteurs généraux d'histoire-géographie.

En tant qu'Inspecteur d'académie, je serai en charge de certains dossiers transversaux :

- l'éducation prioritaire, en partenariat avec Mmes Marie-Line LOUISOR (IEN 1^{er} degré) et Elisabeth BASTE-CATAYEE (IA-IPR mathématiques).
- le Trinôme académique.
- référent mémoire et citoyenneté.
- Le Parcours d'Education Artistique et Culturelle, en partenariat avec Mme Elisabeth BRILLOUET (IEN EG lettres-histoire-géographie).

Je serai secondé par deux chargées de mission :

- Mme Corinne MATHIEU, pour l'ouest guyanais.
- Mme Lucile MIRZICA-ROSSO pour l'est guyanais. Elle succède à Manon ARNAUD, partie sous d'autres cieux, que je remercie chaleureusement pour l'excellent travail qu'elle a accompli dans notre académie.

L'Inspection Pédagogique Régionale et les enseignants :

Le rôle des inspecteurs est de vous conseiller dans la mise en œuvre des programmes, d'éclairer les enjeux des nouveaux dispositifs,

d'accompagner votre carrière comme chacune de vos missions. Les entretiens individuels et les réunions d'équipe, mais aussi les temps de formation ou les réunions d'harmonisation pour les examens, sont avant tout des moments d'échanges sur les pratiques pédagogiques, sur le contexte dans lequel s'inscrit votre enseignement, sur les moyens de faire progresser les élèves, de les mettre en activité, de favoriser leur écoute et leur implication.

Je compte vous convier, autant que cela sera possible, à des réunions d'équipe disciplinaire lors de mes déplacements dans les établissements. Ce sera l'occasion d'échanger et de proposer des solutions aux situations pédagogiques et didactiques que vous pourriez rencontrer.

Le collège des Inspecteurs a prévu de vous tenir informé de la mise en place du **PPCR**, Parcours Professionnel de Carrières et de Rémunérations. Je me m'étendrai donc pas sur ce sujet ici.

Les grands enjeux de cette rentrée en histoire-géographie :

- Cette rentrée 2017 est surtout marquée par la mise en œuvre des **adaptations des programmes d'histoire-géographie pour les l'outre-mer**, parues au BO n°11 du 16 mars 2017, pour les cycles 3 et 4 de l'école primaire et du collège.

Une fiche eduscol y est consacrée et le site disciplinaire de notre académie, déjà riche de ressources, y est particulièrement mis à l'honneur.

<http://eduscol.education.fr/histoire-geographie/actualites/actualites/article/adaptation-des-programmes-nationaux-dhistoire-et-de-geographie-pour-loutre-mer.html>

Il s'agit donc, désormais, des programmes obligatoires pour l'académie de Guyane.

Je précise que les adaptations, par souci d'équité, **ne peuvent en aucun cas donner matière à sujet d'examen au DNB.**

Les professeurs de lycée doivent en prendre connaissance pour assurer la continuité des apprentissages de leurs élèves.

- Les étudiants de l'université auront, dès cette année, la possibilité de préparer leur licence en alternance. Des stages d'observation et de pratique accompagnée leur seront proposés. Des professeurs d'histoire-géographie seront donc sollicités pour les accueillir et les accompagner.

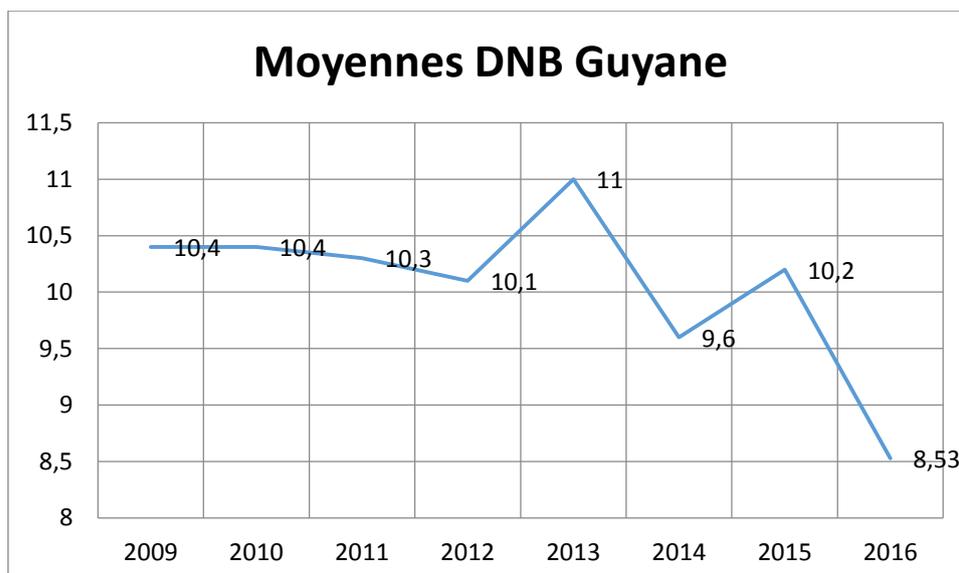
Les examens de la session 2017 :

1) Le DNB :

A cette session, l'épreuve d'histoire-géographie-EMC, couplée avec celle de français, a changé de nature et de format. Désormais notée sur 50 points, elle accorde une plus large place à la rédaction. La comparaison avec les années précédentes est donc difficile.

La moyenne s'élève à **19,55/50**.

Pour mémoire, les moyennes sur 20 des années précédentes :



Les correcteurs ont souligné la difficulté pour nos élèves à traiter de la partie géographie du DNB voie générale dont le traitement en classe aurait été perturbée par les événements de mars-avril. Mais, surtout, ils relèvent la difficulté qu'ont beaucoup d'élèves à rédiger leurs réponses, en particulier celle d'une vingtaine de lignes.

Ceci n'est pas propre à notre seule académie, d'autres, de France hexagonale, ayant signalé ce même problème. Il convient donc de travailler progressivement cette compétence, sur l'ensemble du cycle 4, en prenant appui sur ce qui a été fait dans le cycle 3. Cette compétence est essentielle pour la réussite d'une scolarité et d'une formation tout au long de la vie.

N.B : les corrections ont montré quelques dysfonctionnements attribués, cette année, à l'arrivée tardive des convocations d'examen dans les établissements. Cela devrait être réglé à la prochaine session 2018. Je rappelle également que les obligations de service des professeurs comportent la participation aux examens et que l'on ne saurait accepter des départs en vacances trop précoces, M. le Recteur ayant demandé dans une circulaire académique à tous les personnels de se tenir à disposition jusqu'au 12 juillet.

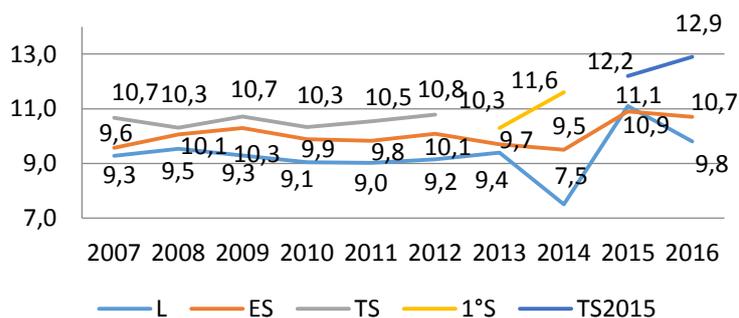
2) Le baccalauréat :

Les résultats académiques sont les suivants :

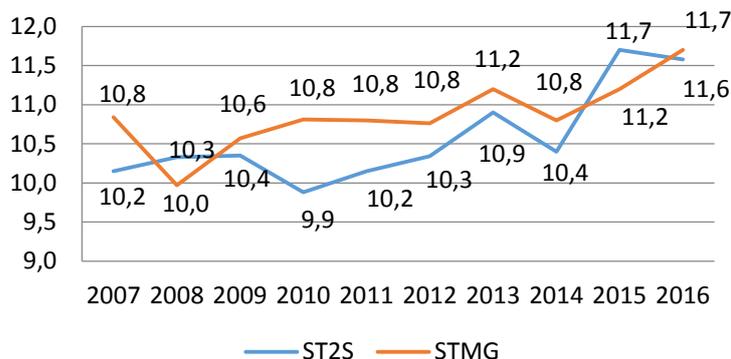
	ES	L	S	STMG	ST2S
2017	10,64	8,87	11,99	9,5	11,4

Pour mémoire, les résultats des années précédentes :

Moyennes bac général 2007-2016



Moyennes bac STMG/ST2S



Je ne m'étendrai pas sur les critiques dont ont pu faire l'objet certains sujets et leurs attentes de correction, puisque l'ensemble des correcteurs ont participé aux commissions d'harmonisation en amont et en aval des corrections. Lors de ces commissions, les propositions ont été très constructives et ont permis un traitement bienveillant et équitable des candidats. Que l'ensemble des membres de ces commissions en soient vivement remerciés.

Il semble que certains candidats aient été, cette année, un peu démobilisés par la fermeture des établissements scolaires en mars et avril. Toutefois, la faiblesse des connaissances ou des capacités rédactionnelles, dans certaines séries, doit nous alerter et les futurs candidats devront y être sensibilisés.

Les concours pédagogiques :

Ils sont très nombreux, au niveau national ou académique, et sont tous très formateurs pour nos élèves.

Parmi eux, trois retiennent particulièrement mon attention car ils sont fortement ancrés dans nos préoccupations académiques :

- 1) Le **concours du Jeune Historien Guyanais**, organisé par l'APHGG, dont c'est la 5^{ème} édition. Il rencontre chaque année un succès de plus important. Adressé aux élèves et aux étudiants, du primaire à l'université, il a connu en 2017 plus de 1000 participants.
- 2) **Les concours de cartographie**. Organisé ici par une de nos collègues, Marie MASSON, du lycée Lama Prévot de Rémire-Montjoly, depuis l'an dernier, il est très formateur et au cœur de nos disciplines. Il développe utilement des compétences cartographiques, éventuellement évaluées au baccalauréat.

3) **Le concours de la Flamme de l'Égalité** qui a pour objet l'histoire et la mémoire, de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions. Ce sera la 3^{ème} édition en 2018.

Vous trouverez, ci-après, les conditions d'inscription et les règlements pour Ces concours.

1) **Le concours du Jeune Historien Guyanais**

5^e édition du concours du Jeune historien guyanais
2017-2018

« La Guyane,
un département d'outre mer,
1946-2016 »



Avec le concours de la Collectivité territoriale de Guyane et du rectorat de l'académie de Guyane.



Règlement du 5^e concours du Jeune historien guyanais 2017-2018

Règlement du concours

Public concerné

Le concours est ouvert aux élèves des établissements publics et privés sous contrat et aux étudiants de l'université :

- écoles primaires,
- collèges,
- lycées d'enseignement général et technologique,
- lycées professionnels,
- lycées agricoles.
- université

Catégories de participation

Les élèves peuvent :

- se présenter individuellement et rédiger un devoir en classe ;

- réaliser un dossier soit individuellement, soit en groupe (maximum 6 élèves), dossier dont la forme est libre et variée : mémoire, exposition, oeuvre littéraire, artistique, diaporama, travail audiovisuel...

Le concours comporte plusieurs catégories de participation :

- catégorie 1 - université

- rédaction d'un devoir individuel en classe, portant sur le sujet académique (3 h)

- catégorie 2 - lycée :

- rédaction d'un devoir individuel en classe, portant sur le sujet académique (3 h)

- ou réalisation d'un dossier individuel ou collectif (maximum 6 élèves par groupe) sur le thème annuel

- catégorie 3- collège :

- rédaction d'un devoir individuel en classe, question appelant un développement construit portant sur le sujet académique (2 h)

-ou réalisation d'un dossier individuel ou collectif (maximum 6 élèves par groupe) sur le thème annuel

- catégorie 4 - primaire :

- rédaction d'un devoir individuel en classe, portant sur le sujet académique (1 h)

-ou réalisation d'un dossier individuel ou collectif (maximum 6 élèves par groupe) sur le thème annuel

Calendrier

- lundi 23 mars 2018 :

- épreuves individuelles sur table à partir de 8h

- remise des dossiers (à la D.E.C. rectorat Cépérou, place Léopold-Héder 97300 Cayenne)

- juin 2018 : remise des récompenses

Inscription

- envoyer **un courriel en précisant le nom de l'enseignant, son adresse mél,**

l'établissement, la classe, le nombre d'élèves auprès de :

- **APHG-G** : Jacqueline Zonzon : guyzonzon@wanadoo.fr

- **Rectorat** : Jean-Marc Prieur, IPR-IA Histoire-géographie : jean-marc.prieur@ac-guyane.fr

- **Université** : les étudiants s'inscrivent individuellement par mél auprès de :
linda.amiri@univ-guyane.fr

2) Les concours de cartographie

L'Association Cartographeur au collège organise plusieurs concours de cartographie au cours de l'année. L'objectif de ces concours est de permettre aux élèves d'appréhender l'organisation du monde dans toute sa diversité ainsi que le langage cartographique par la réalisation de croquis de synthèse.

Ils s'inscrivent pleinement dans les programmes scolaires du primaire et du secondaire (la recherche d'information, la hiérarchisation des idées et la manipulation des données géographiques). Ils permettent de donner une vision dynamique et critique du monde afin de construire la citoyenneté. Ces concours sont aussi l'occasion pour les élèves d'exploiter les technologies de l'information.

Les concours de cartographie sont également l'occasion de créer des liens entre les élèves à différentes étapes de leurs formations : on peut créer autour de ces concours des liaisons primaire/collège ou collège/lycée, et même se projeter dans une dynamique Bac-3/bac +3 avec le tutorat étudiant. Enfin pour les élèves guyanais c'est aussi une possibilité de communiquer avec des élèves de l'hexagone (et inversement).

- Le Concours de Cartographie Imaginaire (élèves de CM2/6ème/5ème) :

En lien direct avec les programmes de géographie et la notion d'« Habiter », ce concours permet aux élèves de s'approprier les premiers outils cartographiques. En réalisant des cartes imaginaires, les élèves se mettent en situation d'apprentissage : ils doivent trouver des stratégies pour mêler imaginaire et réalité, organiser les éléments qu'ils souhaitent mettre en valeur (dans une légende par exemple), trouver des signes pour communiquer (par l'usage des figurés)...

Le concours 2017 a rassemblé plus de 800 élèves et une soixantaine d'élèves de CM2 autour du thème «Habiter les mondes souterrains» . Cette année, le thème retenu est «**Habiter la forêt**».

Blog : <http://cartographieraucollege-cci.blogspot.com/>

- Le Concours de Cartographie d'Actualité (élèves de 4ème/ 3ème/ 2nde):

Ce concours permet aux élèves de s'approprier les outils cartographiques et de mieux comprendre les enjeux géopolitiques sur un territoire donné. Il a pour objectif de mettre les élèves en face d'une tâche complexe en totale autonomie. Ces derniers devront réaliser une carte en s'appuyant sur un article du journal *Le Monde* et ainsi produire un document en transformant un langage textuel en langage cartographique.

Il s'agit donc de représenter sur une carte les différents lieux et éléments cités dans l'article de presse joint au dossier. L'élève pourra notamment utiliser des informations complémentaires issues des sources de son choix pour expliciter dans sa légende les thèmes de l'article et proposer ainsi une meilleure compréhension des enjeux de cet article.

En 2017, deux cents inscrits, dans 7 académies ont planché sur le commerce des cornes de rhinocéros en Afrique du Sud. Le concours s'est également avéré être un lieu de rencontres entre lycéens et collégiens. L'article choisi, sera dévoilé en décembre 2018, demandera aux élèves de lier les problématiques de développement durable et de mondialisation.

Blog : <http://cartographieraucollege-cca.blogspot.com/>

- Le Concours de Cartographie 4ème et de 2nde :

Il s'agit de projets de classe sur l'ensemble de l'année scolaire. Les élèves fabriquent des cartes, mais ils notent et commentent aussi celles de leurs concurrents. Ces deux concours sont une occasion d'appréhender la mondialisation (4ème) et le développement durable (2nde) par leur inscription sur les territoires, de manipuler le langage cartographique et de devenir acteur d'un apprentissage en participant également à l'évaluation des cartes. En 2017, deux élèves du lycée F. Eboué de Cayenne sont arrivées en finale du Concours de Cartographie Seconde. Leur carte des littoraux de l'Afrique du Sud est actuellement exposée au Festival International de Géographie (FIG) à St Dié des Vosges.

Les dossiers pédagogiques et les cartes des précédentes éditions sont visibles sur les blogs et pages facebook de l'Association Cartographier au Collège. Pour s'inscrire ou demander des renseignements vous pouvez contacter l'association ou sa représentante en Guyane > Marie.Masson1@ac-guyane.fr

3) Le concours de la Flamme de l'Égalité



Tous les renseignements avec le lien suivant :

<http://laflammedelegalite.org/>

Une nouvelle fois, je vous souhaite une excellente année scolaire 2017-2018.

Jean-Marc PRIEUR
IA-IPR histoire-géographie